



République Française
 Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 26 juin 2025 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 19 juin 2025.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, Mme MEFTAH, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR et M. MECHIN.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme CIUDAD-KADI, M. DEDIANNE Alain, M. GIRAULT, M. BOICHE et Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI avaient respectivement donné procuration à Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. BOURDOUNE, M. TEXIER, Mme FAULE et M. DAPOIGNY.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et Mme SEDIRA.

Excusé : M. SANDRAS.

Secrétaire de séance : Mme LOISEAU MONFOURNY Nicole

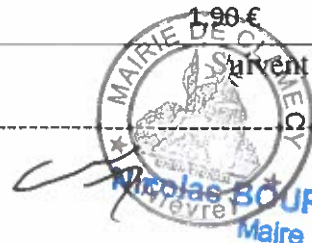
N° 2025-098 : RÉGIE ACCUEILS PÉRISCOLAIRES : TARIFS ACCUEILS PÉRISCOLAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026 :

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

-DECIDE les tarifs ci-dessous pour les accueils périscolaires pour l'année scolaire 2025-2026

Périscolaires	Clamecy 2025-2026	Communes extérieures 2025-2026
De 7 h 30 à 8 h 30	1,15 €	2,05 €
QF* < 700		
QF > 700	1,35 €	2,25 €
Soir : de 16 h 30 à 18 h 30	1,80 €	3,35 €
QF* < 700		
QF > 700	2,00 €	3,75 €
Forfait Jour QF* < 700	2,75 €	5,05 €
Forfait Jour QF* > 700	3,05 €	5,55 €
APC QF* < 700	0,95 €	1,70 €
APC QF > 700	1,05 €	1,90 €

Présent les signatures.


Nicolas BOURDOUNE
 Maire